



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prêts

Question écrite n° 47487

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les modalités d'attribution de l'éco-prêt à taux zéro dont l'objectif est de financer les travaux d'économie d'énergie. Il lui demande de préciser auprès de quel organisme agréé doivent être remplis les « formulaires devis » destinés à la demande de prêt et le « formulaire factures » destinés à attester de la réalisation des travaux financés.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47487

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 28 avril 2009, page 3976

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)